

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES FINANCES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FINANCE



PROJET DE PLAN DE TRESORERIE
COMMENTE A ANNEXER AU PROJET
DE LOI DE FINANCES DE L'EXERCICE
2025

PLAN DE PRESENTATION

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA NOMENCLATURE DES RESSOURCES ET DES CHARGES	4
1.1. Recettes budgétaires.....	4
1.2. Dépenses budgétaires.....	4
1.3. Ressources et Charges de trésorerie et de financement de l'Etat.....	4
II. OPÉRATIONNALISATION DU PLAN DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNEL MENSUALISÉ DU BUDGET DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2025	5
2.1. Ressources propres et dons.....	5
2.1.1. Encaissements prévisionnels des redevances pétrolières et de gaz.....	6
2.1.2. Encaissements prévisionnels des impôts et taxes.....	7
2.1.3. Encaissements prévisionnels des recettes douanières.....	7
2.1.4. Encaissements prévisionnels des recettes non fiscales.....	8
2.1.5. Encaissements prévisionnels des dons.....	8
2.2. Dépenses.....	9
2.2.1. Dépenses de personnel.....	10
2.2.2. Dépenses Achats de biens et services.....	10
2.2.3. Transferts et subventions.....	10
2.2.4. Dépenses en capital.....	11
2.2.5. Service de la dette.....	12
2.3. Evolution des soldes prévisionnels de trésorerie et opérations de financement.....	12
2.3.1. Evolution des soldes prévisionnels de trésorerie avant financements.....	13
2.3.2. Opérations de financements.....	13
2.3.2.1. Financements extérieurs et soldes de trésorerie après financements extérieurs.....	13
2.3.2.2. Financements intérieurs hors émission des titres publics.....	14
2.3.2.3. Emissions des titres publics : Calendrier des émissions.....	15

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Ressources propres et dons de l'exercice 2025	5
Tableau 2 : Dépenses de l'exercice 2025	9
Tableau 3 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie avant financement au titre de l'exercice 2025	13
Tableau 4 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie après financement extérieur au titre de l'exercice 2025	14
Tableau 5 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie après financement intérieur hors émission des titres publics au titre de l'exercice 2025	14
Tableau 6 : Calendrier d'émission des titres publics de l'exercice 2025	15
Tableau 7 : Plan de trésorerie prévisionnel de l'exercice 2025	1

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des ressources de l'exercice 2025 par catégorie	6
Graphique 2 : Prévisions de la redevance SNH en 2025	6
Graphique 3 : Prévisions des recettes de la Direction Générale des Impôts en 2025	7
Graphique 4 : Prévisions des recettes de la Direction Générale des Douanes en 2025	8
Graphique 5 : Prévisions des recettes non fiscales en 2025	8
Graphique 6 : Répartition des dépenses de l'exercice 2025 par catégorie	9
Graphique 7 : Prévisions des dépenses de personnel en 2025	10
Graphique 8 : Prévisions des dépenses de Biens et services en 2025	10
Graphique 9 : Prévisions des Transferts et subventions en 2025	11
Graphique 10 : Prévisions des dépenses en capital en 2025	11
Graphique 11 : Prévisions du Service de la dette en 2025	12

INTRODUCTION

Dans l'optique d'une gestion efficace de l'exécution de la Loi de Finances 2025 dans un contexte d'ordonnateurs multiples, l'importance de la Gestion de trésorerie a été réaffirmée et renforcée dans le nouveau cadre des finances publiques non seulement lors de l'élaboration de la Loi de Finances de l'année mais également au cours de l'exécution de la Loi de Finances. La gestion de la trésorerie repose sur l'élaboration d'un plan de trésorerie prévisionnel mensualisé. Celui-ci est un tableau qui retrace l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat au cours d'une année, avec une ventilation trimestrielle, mensuelle ou hebdomadaire en général. Il permet de suivre l'équilibre de la trésorerie en ressortant, à l'issue de chaque période, le solde de trésorerie, qui doit nécessairement être positif. Le plan de trésorerie vise à :

- s'assurer que l'Etat pourra faire face aux engagements programmés sur les jours, semaines ou mois de l'exercice 2025 ;
- anticiper les besoins de trésorerie aux périodes creuses afin de programmer les moyens de financement adaptés.

Les articles 45 et 68 de la Directive n°01/11-UEAC-190-CM-22 relative aux Lois de Finances stipulent qu'est joint au projet de Loi de Finances un plan de trésorerie annuel mensualisé comportant notamment un plan d'engagement. Celui-ci est régulièrement mis à jour par le Ministre chargé des finances qui publie tous les trois mois une situation de la trésorerie et de l'exécution budgétaire.

Cette disposition est également reprise dans la Loi n°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques en son article 15 relatifs aux annexes joints au projet de Loi de Finances.

Le présent document est consacré à la présentation du plan de trésorerie prévisionnel 2025 qui sera annexé au projet de Loi de Finances dudit exercice. Il s'articule autour de quatre principaux points suivants :

- la présentation synthétique de la nomenclature des ressources et des charges ;
- l'opérationnalisation du plan de trésorerie prévisionnel mensualisé de l'exécution du budget de l'Etat pour la gestion 2025 : Ressources ;
- l'opérationnalisation du plan de trésorerie prévisionnel mensualisé de l'exécution du budget de l'Etat pour la gestion 2025 : Dépenses ;
- l'évolution des soldes prévisionnels de trésorerie et opérations de financement.

I. PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA NOMENCLATURE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

Les ressources et les charges sont déterminées dans le Régime Financier susmentionné et dans la Loi de Finances. Elles sont classifiées conformément à la nomenclature définie par les dispositions des articles 25 et 27 relatifs aux recettes et dépenses budgétaires et 51 relatif aux ressources et charges de trésorerie de la loi susmentionnée.

1.1. Recettes budgétaires

Conformément aux dispositions de l'article 25 suscitée, les recettes budgétaires sont constituées de recettes fiscales, de recettes non fiscales et de recettes de fonds de concours. Elles sont présentées comme suit en titres :

- les recettes fiscales comprenant les impôts, les taxes, droits et autres transferts obligatoires autres que les cotisations de sécurité sociale ;
- les dons et legs et les fonds de concours ;
- les cotisations sociales ;
- les autres recettes comprenant les revenus de la propriété, les ventes de biens et services, les amendes, pénalités et confiscations, les transferts volontaires autres que les dons, et les recettes diverses.

1.2. Dépenses budgétaires

L'article 27 de la loi susmentionnée stipule que les dépenses budgétaires sont regroupées comme suit :

- les charges financières de la dette ;
- les dépenses de personnel ;
- les dépenses de biens et services ;
- les dépenses de transfert ;
- les dépenses d'investissement ;
- les autres dépenses.

1.3. Ressources et Charges de trésorerie et de financement de l'Etat

Les ressources et les charges de trésorerie et de financement de l'Etat résultent des opérations suivantes :

- le mouvement des disponibilités de l'Etat ;
- l'escompte et l'encaissement des effets de toute nature émis au profit de l'Etat ;
- la gestion des fonds déposés par des correspondants du Trésor ;
- l'émission, la conversion, la gestion et le remboursement des emprunts et autres dettes de l'Etat, y compris les bons et obligations du Trésor. Les ressources et les charges de trésorerie afférentes à ces opérations ne peuvent comprendre ni les primes, ni les décotes à l'émission ;

- l'encaissement des produits de cession d'actifs ;
- la gestion des prêts et avances octroyés par l'Etat.

II. OPÉRATIONNALISATION DU PLAN DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNEL MENSUALISÉ DU BUDGET DE L'ÉTAT POUR L'EXERCICE 2025

Le projet de cadrage budgétaire pour le compte de l'exercice 2025 s'équilibre en ressources et en emplois à la somme de 7 250,8 milliards de F CFA en hausse de 0,5% par rapport à l'exercice 2024 où il se situait à 7 212,5 milliards de F CFA. Les ressources en 2025 sont réparties entre les ressources propres et les dons pour un montant de 5 548,1 milliards de F CFA et les financements qui se chiffrent à F CFA 1 702,7 milliards de F CFA.

Quant aux dépenses, elles comprennent les dépenses budgétaires qui se chiffrent à 5 185,4 milliards de F CFA, le service de la dette qui se chiffre à 2 065,5 milliards de F CFA.

2.1. Ressources propres et dons

Il s'agit des opérations de mobilisation des ressources du budget général et des comptes d'affectation spéciale. Ces opérations concernent aussi bien la collecte des différentes catégories d'impôts et taxes que d'autres ressources non fiscales qui permettront de faire face aux dépenses inscrites dans la Loi de Finances.

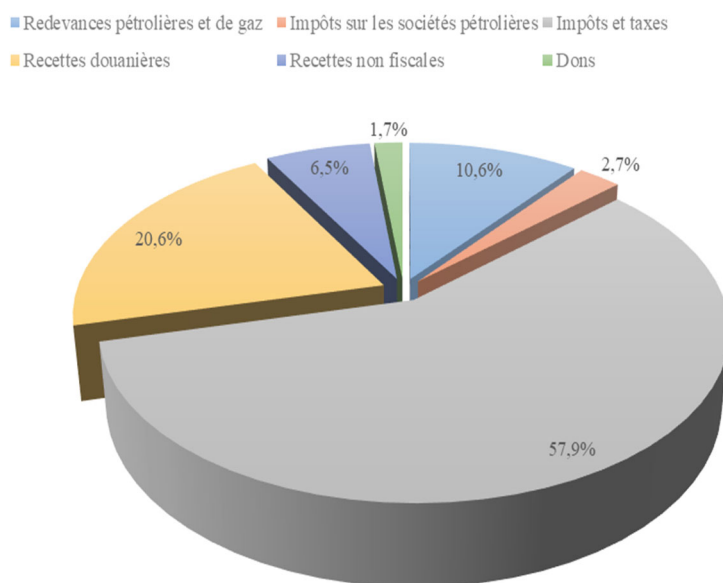
Le montant prévisionnel des recettes internes et dons du budget de l'Etat pour la gestion 2025 s'élève à 5 548,1 milliards de F CFA dont 4 579,1 milliards de FCFA de recettes base caisse et de 969,0 milliards de F CFA de recettes d'ordre. Elles sont en hausse de 6,0 % par rapport à l'exercice 2024. Elles se déclinent ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Ressources propres et dons de l'exercice 2025

Libellés	2024	2025	Variation
Total ressources propres et dons	5 235,0	5 548,1	+5,98%
Total ressources propres	5 131,2	5 451,7	+6,25%
Redevances pétrolières et de gaz	604,3	587,3	-2,81%
Impôts sur les sociétés pétrolières	197,3	147,5	-25,24%
Impôts et taxes	2 904,1	3 217,8	+10,80%
Recettes douanières	1 094,6	1 144,0	+4,51%
Recettes non fiscales	331,0	361,1	+9,09%
Dons	103,8	96,4	-7,13%

Source : MINFI

Graphique 1 : Répartition des ressources de l'exercice 2025 par catégorie



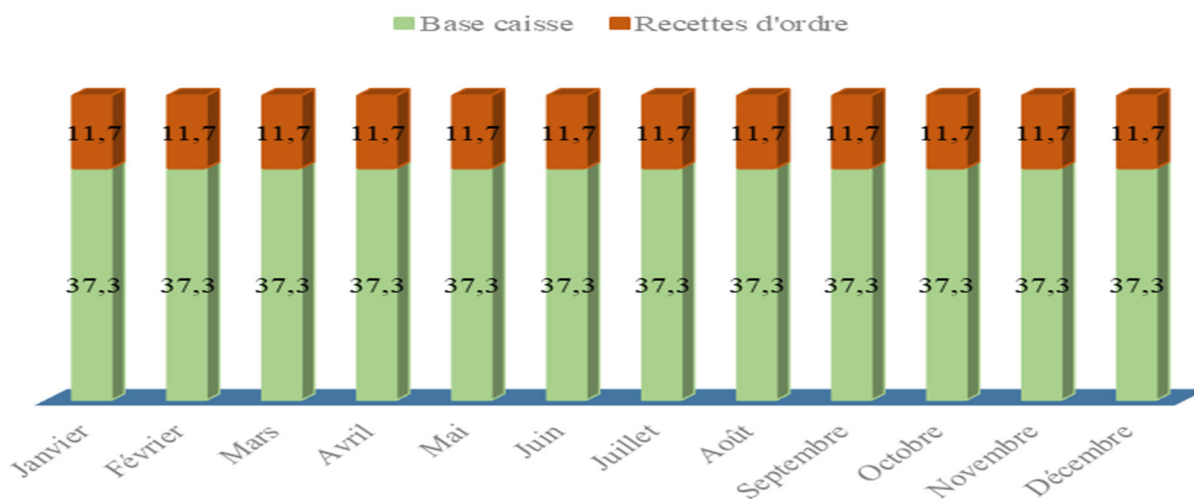
Source : MINFI

2.1.1. Encaissements prévisionnels des redevances pétrolières et de gaz

Les encaissements prévisionnels de la redevance pétrolière et de gaz qui s'élève à 587,3 milliards de F CFA, en baisse de 2,8 % par rapport à l'exercice 2024 sont faits sous l'hypothèse d'une distribution identique du cours du baril de pétrole et de la production y relative au cours de l'exercice 2025 ; ce qui devrait permettre de disposer des recettes moyennes mensuelles de 48,9 milliards de F CFA.

Par ailleurs, il convient de relever que dans le cadre du Programme Economique et Financier signé avec le Fonds Monétaire International, le montant des interventions directes est plafonné à 140 milliards de F CFA, ce qui implique que les transferts directs dans le compte unique du Trésor devraient s'établir à 447,3 milliards de F CFA (587,3 milliards de F CFA - 140 milliards de FCFA), soit 37,3 milliards de F CFA en moyenne par mois.

Graphique 2 : Prévisions de la redevance SNH en 2025



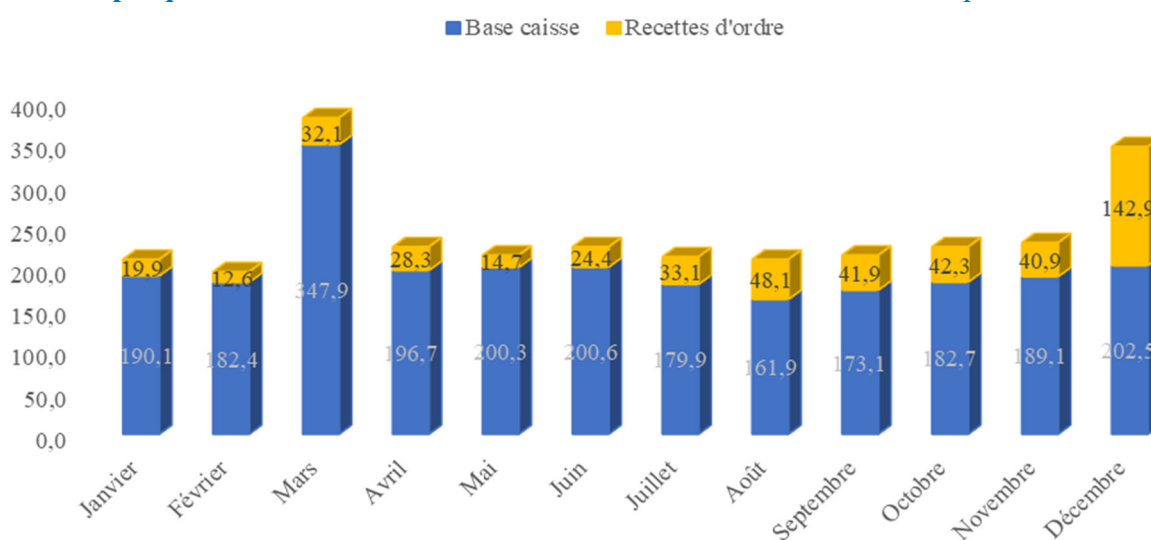
Source : MINFI

2.1.2. Encaissements prévisionnels des impôts et taxes

Les encaissements prévisionnels des impôts et taxes sont projetés en fonction de l'activité économique et de la saisonnalité de certaines catégories de recettes. Pour le compte de l'exercice 2025, il est attendu au titre de cette catégorie de recettes un montant de 3 217,8 milliards de F CFA en hausse de 10,8% par rapport à l'objectif de l'exercice 2024 fixé à 2 904,1 milliards de F CFA. Cette augmentation tient compte de la reprise de l'activité économique et des mesures nouvelles.

Au cours de l'exercice 2025, la Direction Générale des Impôts prévoit une réalisation de recettes base caisse, c'est-à-dire susceptible d'alimenter les circuits du Trésor, d'un montant de 2 407,2 milliards de F CFA et un montant prévisionnel de recettes d'ordre de 481,2 milliards de F CFA.

Graphique 3 : Prévisions des recettes de la Direction Générale des Impôts en 2025



Source : MINFI

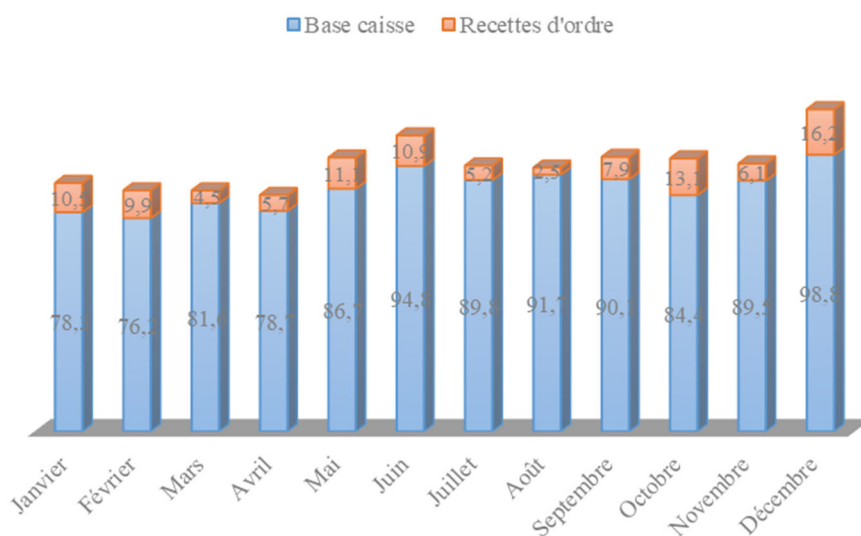
2.1.3. Encaissements prévisionnels des recettes douanières

L'objectif de recettes douanières attendues pour l'exercice 2025 est de 1 144,0 milliards de F CFA. Cet objectif prend en compte les recettes issues des opérations d'ordre. A cet effet, la DGD prévoit pour l'exercice 2024, une réalisation de recettes base caisse d'un montant de FCFA 1040,4 milliards, soit un montant prévisionnel de recettes d'ordre de 103,6 milliards de F CFA.

La méthode utilisée se base sur la tendance moyenne des recettes douanières au cours des exercices précédents, du profil mensuel desdites recettes base caisse, et de leurs poids dans les recettes totales. Il s'agit également de prendre en compte les fluctuations des recettes douanières du fait de la saisonnalité des opérations du commerce extérieur et de la mise en œuvre des réformes y relatives notamment celles liées à l'interdiction de l'exportation du bois de grumes. La méthodologie part de la détermination du profil trimestriel des recettes pour ensuite établir le profil mensuel pour chaque trimestre.

Sur la base de cette méthodologie et des objectifs définis dans le cadrage en matière de recettes douanières, le profil mensuel prévisionnel des recettes douanières base caisse pour 2025, est obtenu dans le graphique ci-après.

Graphique 4 : Prévisions des recettes de la Direction Générale des Douanes en 2025

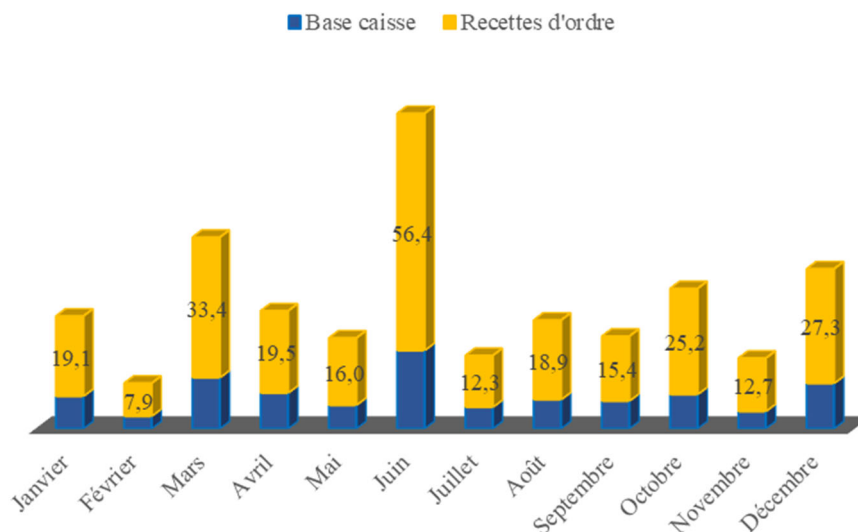


Source : MINFI

2.1.4. Encaissements prévisionnels des recettes non fiscales

Pour ce qui est des recettes non fiscales, elles sont projetées à 361,1 milliards de F CFA en hausse de 9,1 % par rapport à l'exercice 2024 où elles étaient projetées à 331,0 milliards de F CFA. Ces recettes sont réparties entre les recettes affectées et les recettes non affectées.

Graphique 5 : Prévisions des recettes non fiscales en 2025



Source : MINFI

2.1.5. Encaissements prévisionnels des dons

Au cours de l'exercice 2025, les dons connaîtront une diminution de près de 7,1% et atteindront sensiblement 90,4 milliards de F CFA. Toutefois, le calendrier de leurs

encaissements dépendra de la finalisation des négociations avec les donneurs. Néanmoins, les projections actuelles tiennent compte des périodes estimatives de leurs décaissements.

2.2. Dépenses

Les dépenses budgétaires hors charges de trésorerie sont projetées à 5 185,3 milliards de F CFA en 2025 contre un volume total de charges de 7 250,8 milliards de F CFA. Elles enregistrent une baisse de 4,5% par rapport à l'exercice 2024 où elles se situaient à 4 960,1 milliards de F CFA.

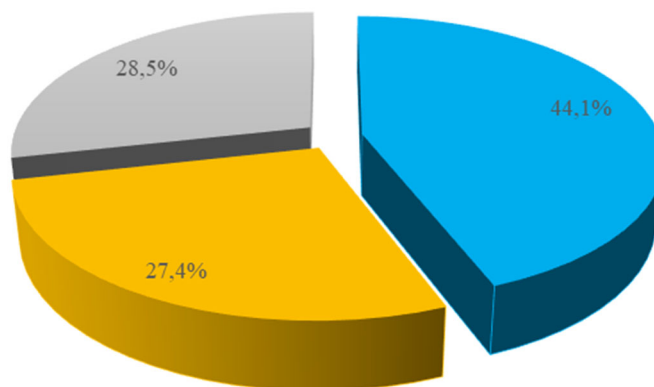
Tableau 2 : Dépenses de l'exercice 2025

Libellés	2024	2025	Variation
Dépenses totales	7 212,5	7 250,8	0,53%
Dépenses courantes	3 262,1	3 200,6	-1,89%
Dépenses de personnel	1 758,2	1 857,0	5,62%
Achats de biens et services	791,0	888,5	12,33%
Transferts et subventions	712,9	455,1	-36,16%
Dépenses de capital	1 698,0	1 984,7	16,88%
Dépenses sur FINEX	1 011,2	880,6	-12,92%
Dépenses sur ressources propres	646,8	1 089,1	68,38%
Dépenses de participat./Restructuration	40,0	15,0	-62,50%
Service de la dette	2 252,3	2 065,5	-8,29%
Dette extérieure	825,0	941,0	14,06%
Dette intérieure	1 427,3	1 124,5	-21,21%

Source : MINFI

Graphique 6 : Répartition des dépenses de l'exercice 2025 par catégorie

■ Dépenses courantes ■ Dépenses de capital ■ Service de la dette

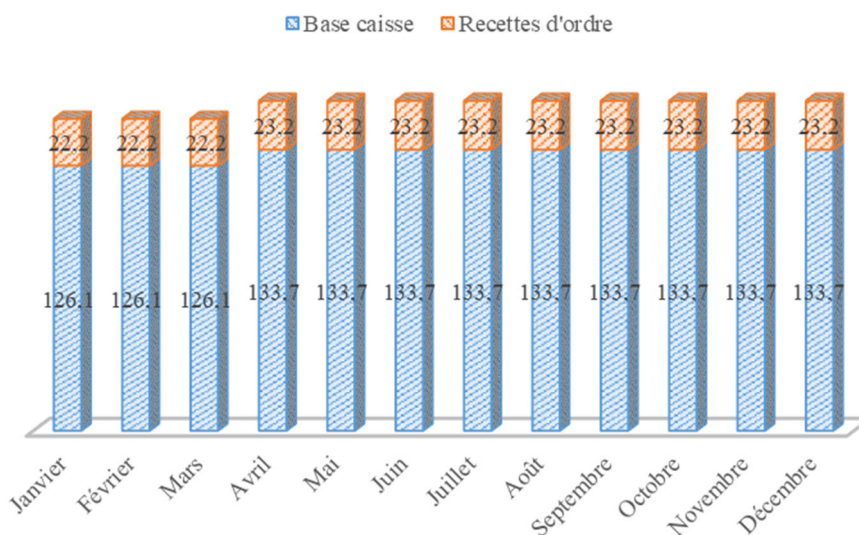


Source : MINFI

2.2.1. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont projetées à 1 857,0 milliards de F CFA en hausse de 5,6% par rapport à l'exercice 2024. Elles sont constituées des salaires projetés à 1 509,5 milliards de FCFA, des pensions de 270,4 milliards de FCFA et des Autres Dépenses de Personnel de 77,1 milliards de F CFA.

Graphique 7 : Prévisions des dépenses de personnel en 2025

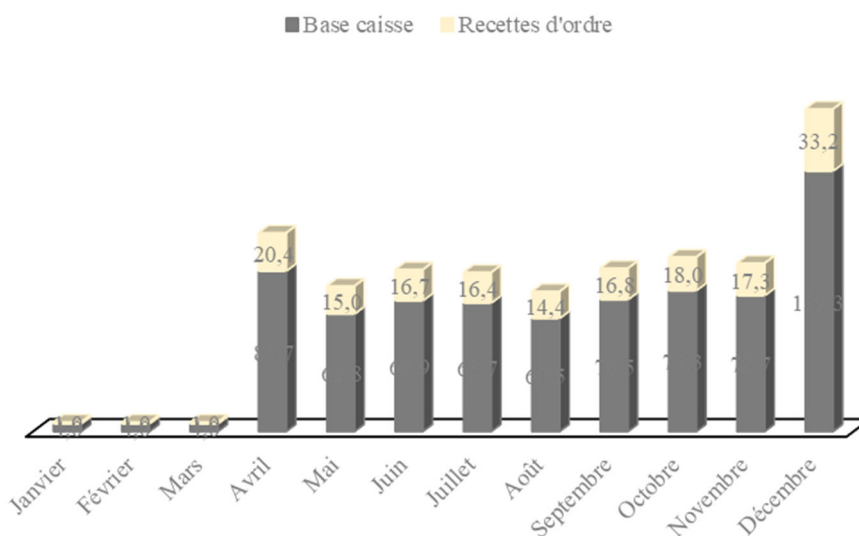


Source : MINFI

2.2.2. Dépenses Achats de biens et services

Les achats de biens et services sont projetés à 888,5 milliards de F CFA en hausse de 12,3 % par rapport à l'exercice 2024.

Graphique 8 : Prévisions des dépenses de Biens et services en 2025

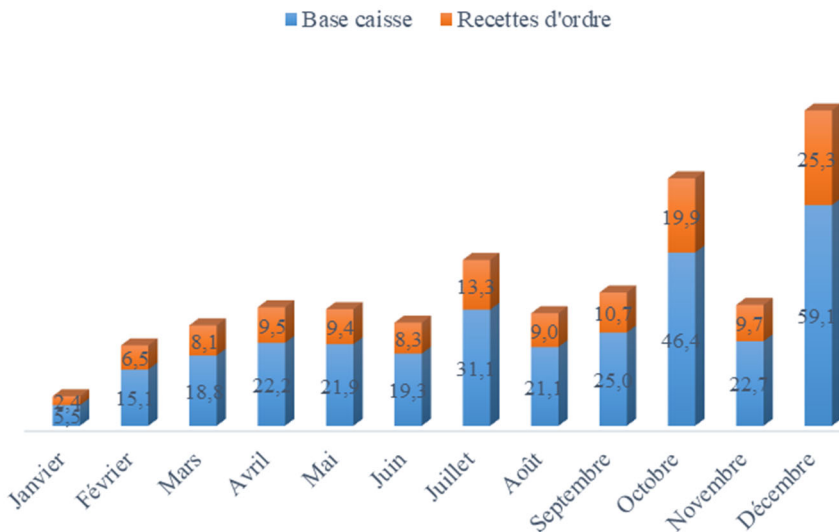


Source : MINFI

2.2.3. Transferts et subventions

Les transferts et subventions sont projetés à 455,1 milliards de F CFA, connaissant une baisse de 36,2 % par rapport à l'exercice 2024 où elles se situaient à 712,9 milliards de F CFA.

Graphique 9 : Prévisions des Transferts et subventions en 2025



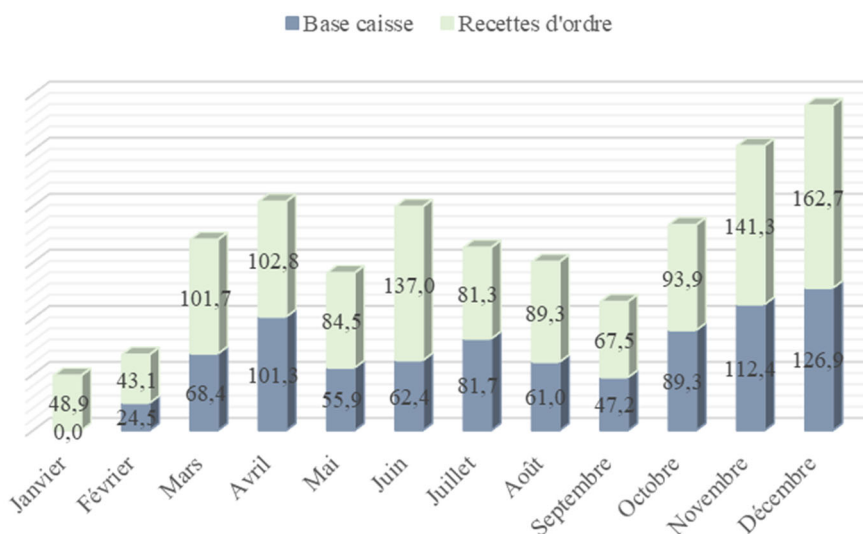
Source : MINFI

2.2.4. Dépenses en capital

Les dépenses en capital correspondent aux projets et programmes que l'Etat entend mettre en œuvre dans le but de réaliser des infrastructures socio-économiques, des actions institutionnelles et de soutien au développement du secteur privé, créateur d'emplois et de valeur ajoutée. Elles sont globalement projetées à 1 984,7 milliards de F CFA en 2025 contre 1 698,0 milliards de F CFA en 2024.

Elles comprennent les dépenses en capital sur ressources extérieures d'un montant de 880,6 milliards de F CFA et les dépenses en capital sur ressources propres qui se chiffrent à 1 089,1 milliards de F CFA. Ces dernières sont complétées par les dépenses de participation et de restructuration d'un montant de 15,0 milliards de F CFA.

Graphique 10 : Prévisions des dépenses en capital en 2025



Source : MINFI

2.2.5. Service de la dette

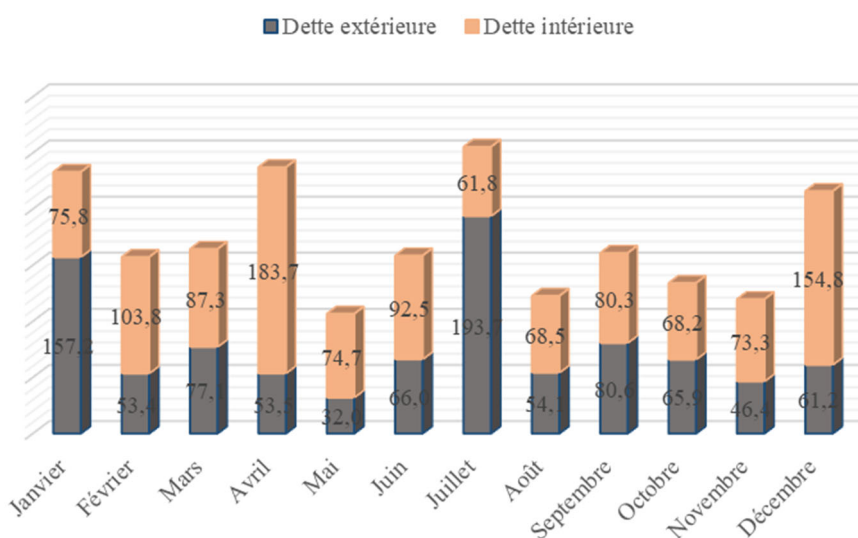
Le service de la dette est projeté à 2 065,5 milliards de F CFA en 2025. Celui-ci connaît une baisse de 8,3% par rapport à l'exercice 2024, notamment du fait de la baisse importante observée dans le service de la dette intérieure qui se situe à 1 124,5 milliards de F CFA contre 1 427,3 milliards de F CFA en 2024.

Les charges de la dette constituées essentiellement des intérêts s'élèvent à 378,2 milliards de F CFA contre 320,1 milliards de FCFA en 2024, soit une hausse en valeur relative de 18,2%. Les charges d'intérêts de la dette extérieure représentent 56,1% en 2025 contre 56,9% en 2024.

A fin 2024, le montant des arriérés des dépenses est projeté à 80 milliards de F CFA et sera apuré au courant de l'exercice 2025. Il est également prévu l'apurement de la dette flottante pour un montant de 110,5 milliards de F CFA, soit une enveloppe de 190,5 milliards de F CFA dédiée aux paiements des dépenses des exercices antérieurs.

Les débits d'office sur le Compte Unique du Trésor sont projetés à 368,1 milliards de F FCFA dont 269,7 milliards de F CFA au titre du remboursement des obligations du Trésor, de 84,0 milliards de F CFA au titre du remboursement du crédit TVA et de 14,4 milliards de FCFA au titre du remboursement des crédits consolidés BEAC. Ceux-ci n'intègrent pas les Bons du Trésor dont le montant pourrait atteindre 419,2 milliards de F CFA au 31 décembre 2024.

Graphique 11 : Prévisions du Service de la dette en 2025



Source : MINFI

2.3. Evolution des soldes prévisionnels de trésorerie et opérations de financement

La différence entre les encaissements et les décaissements prévisionnels et mensualisés au titre de la gestion 2024 dégage des soldes qui sont financés par la variation des opérations de trésorerie.

2.3.1. Evolution des soldes prévisionnels de trésorerie avant financements

Au titre de l'exercice 2025, la différence entre les encaissements et les décaissements prévisionnels et mensualisés dégage des soldes de trésoreries négatifs. Au 31 décembre 2025, le besoin de financement s'élève à 1 702,7 milliards de F CFA.

Tableau 3 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie avant financement au titre de l'exercice 2025

(En milliards de FCF4)	Proj LF	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Ressources propres et dons	5 548,1	424,4	375,5	640,0	461,0	407,8	515,0	443,2	410,1	415,3	471,1	416,6	568,1	5 548,1
Total dépenses	7 250,8	448,1	404,6	519,6	736,0	512,9	629,0	704,8	534,8	555,3	633,7	652,5	919,4	7 250,8
Capacité / Besoin de financement	-1 702,7	-23,7	-29,0	120,4	-275,0	-105,1	-114,1	-261,6	-124,7	-140,1	-162,5	-235,9	-351,3	-1 702,7
Solde de sortie		-23,7	-52,8	67,6	-207,4	-312,5	-426,5	-688,1	-812,9	-952,9	-1 115,5	-1 351,4	-1 702,7	-1 702,7

Source : MINFI

La situation du solde prévisionnel de trésorerie avant financement se présente comme suit :

- A. Recettes totales5 548,1 milliards F CFA
- B. Dépenses totales.....7 250,8 milliards F CFA
- C. Solde prévisionnel de trésorerie (A-B) -1 702,7 milliards F CFA**

2.3.2. Opérations de financements

Le financement de l'exercice 2025 se répartit en financement intérieur et en financement extérieur.

2.3.2.1. Financements extérieurs et soldes de trésorerie après financements extérieurs

Le financement attendu des partenaires internationaux pour l'exercice 2025 est projeté à 1 186,1 milliards de F CFA. Il se répartit en prêt projet d'un montant de 840,0 milliards de F CFA, d'appuis budgétaires d'un montant de 165,0 milliards de F CFA, et des autres financements de 181,1 milliards de F CFA.

Tableau 4 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie après financement extérieur au titre de l'exercice 2025

(En milliards de FCFA)	Proj LF	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Ressources propres et dons	5 548,1	424,4	375,5	640,0	461,0	407,8	515,0	443,2	410,1	415,3	471,1	416,6	568,1	5 548,1
Financement extérieur	1 186,1	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	115,0	70,0	70,0	70,0	70,0	371,1	1 186,1
Prêts projets	840,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	840,0
Appuis budgétaires	165,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,0	0,0	0,0	0,0	0,0	120,0	165,0
FMI	45,0							45,0						45,0
BM	120,0												120,0	120,0
Financement exceptionnel	181,1												181,1	181,1
Total dépenses	7 250,8	448,1	404,6	519,6	736,0	512,9	629,0	704,8	534,8	555,3	633,7	652,5	919,4	7 250,8
Capacité / Besoin de financement	-516,6	46,3	41,0	190,4	-205,0	-35,1	-44,1	-146,6	-54,7	-70,1	-92,5	-165,9	19,8	-516,6
Solde de sortie		46,3	87,2	277,6	72,6	37,5	-6,5	-153,1	-207,9	-277,9	-370,5	-536,4	-516,6	-516,6

Source : MINFI

La situation du solde prévisionnel de trésorerie après financement extérieur se présente comme suit :

- A. Recettes totales6 734,2 milliards F CFA
- B. Dépenses totales.....7 250,8 milliards F CFA
- C. Solde prévisionnel de trésorerie (A-B) -516,6 milliards F CFA**

2.3.2.2. Financements intérieurs hors émission des titres publics

Au cours de l'exercice 2025, le Trésor Public va faire recours à un financement bancaire hors titres publics de 136,6 milliards de FCFA constitué essentiellement des provisions des Obligations du Trésor Assimilables. Au 31 décembre, il se dégage un besoin de financement de 380,0 milliards de F CFA qui sera comblé par les émissions des titres publics.

Tableau 5 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie après financement intérieur hors émission des titres publics au titre de l'exercice 2025

(En milliards de FCFA)	Proj LF	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Ressources propres et dons	5 548,1	424,4	375,5	640,0	461,0	407,8	515,0	443,2	410,1	415,3	471,1	416,6	568,1	5 548,1
Financement extérieur	1 186,1	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	115,0	70,0	70,0	70,0	70,0	371,1	1 186,1
Prêts projets	840,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0	840,0
Appuis budgétaires	165,0							45,0					120,0	165,0
FMI	45,0							45,0						45,0
BM	120,0												120,0	120,0
Financement exceptionnel	181,1												181,1	181,1
Financement bancaire	136,6	1,2			118,4	10,8	6,3							136,6
Total dépenses	7 250,8	448,1	404,6	519,6	736,0	512,9	629,0	704,8	534,8	555,3	633,7	652,5	919,4	7 250,8
Capacité / Besoin de financement	-380,0	47,4	41,0	190,4	-86,7	-24,3	-37,8	-146,6	-54,7	-70,1	-92,5	-165,9	19,8	-380,0
Solde de sortie		47,4	88,4	278,8	192,1	167,8	130,1	-16,5	-71,3	-141,3	-233,9	-399,8	-380,0	-380,0

Source : MINFI

La situation du solde prévisionnel de trésorerie après financement intérieur se présente comme suit :

- A. Recettes totales6 870,8 milliards F CFA
- B. Dépenses totales.....7 250,8 milliards F CFA
- C. Solde prévisionnel de trésorerie (A-B) -380,0 milliards F CFA**

2.3.2.3. Emissions des titres publics : Calendrier des émissions

Au terme de l'exercice 2025, la variation des émissions de bons du Trésor sera nulle. Ce qui suppose que l'encours au 31 décembre 2025 sera au plus égal à celui projeté au 31 décembre 2024, équivalant ainsi à un financement net nul par les bons du Trésor.

Pour ce qui est des obligations du Trésor, elles se chiffreront à 380 milliards de FCFA. La composition de ces titres est reprise dans la stratégie de la dette à moyen terme également annexée à la Loi de Finances. Il se décline comme suit dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Calendrier d'émission des titres publics de l'exercice 2025

<i>(En milliards de F.CFA)</i>	Proj. LF	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Emissions OT	380,0							95,0	100,0	10,0	80,0	45,0		380,0

Source : MINFI

Le plan de trésorerie prévisionnel qui découle des informations précédentes est repris dans le tableau de la page suivante.

Tableau 7 : Plan de trésorerie prévisionnel de l'exercice 2025

Année = [2025]																															
Monnaie (milliards FCFA)																															
andés rubriques budgétaires	LF	Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			TOTAL		
		BC.	OD.	Total.	BC.	OD.	Total.	BC.	OD.	Total.	BC.	OD.	Total.	BC.	OD.	Total.	BC.	OD.	Total.	BC.	OD.	Total.	BC.	OD.	Total.	BC.	OD.	Total.			
ITRÉES DE TRÉSORERIE TOTALES (10+11)	6870,8	376,1	119,5	495,5	334,4	111,1	445,5	569,8	140,3	710,0	523,7	125,7	649,4	350,9	345,3	139,9	485,3	385,0	156,1	541,1	345,1	141,5	486,6	505,7	433,4	939,2	4880,7	1990,1	6870,8		
ressources propres	5548,1	374,9	49,5	424,4	334,4	41,1	375,5	569,8	70,3	640,0	405,3	55,7	461,0	340,2	345,3	69,9	415,3	385,0	86,1	471,1	345,1	71,5	416,6	385,7	182,3	568,1	4579,1	969,0	5548,1		
101 Recettes des impôts et taxes	3217,8	221,7	8,3	229,9	218,0	11,7	229,7	435,8	20,7	456,5	240,9	18,8	259,6	210,6	211,4	34,9	246,3	215,7	36,1	251,9	214,2	41,1	255,3	238,9	82,0	320,9	2846,9	370,9	3217,8		
102 Recettes douanières	1144,0	78,3	10,5	88,7	76,2	9,9	86,1	81,6	4,5	86,0	78,7	5,7	84,4	86,7	90,1	7,9	98,0	84,4	13,1	97,5	89,5	6,1	95,6	98,0	16,2	115,0	1040,4	103,6	1144,0		
103 Impôts sur les sociétés pétrolières	147,5	30,0	0,0	30,0	0,0	0,0	0,0	3,0	0,0	3,0	40,0	0,0	40,0	0,0	0,0	0,0	39,5	0,0	39,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	147,5	0,0	147,5		
104 Redevance SNH	587,3	37,3	11,7	48,9	37,3	11,7	48,9	37,3	11,7	48,9	37,3	11,7	48,9	37,3	37,3	11,7	48,9	37,3	11,7	48,9	37,3	11,7	48,9	37,3	11,7	48,9	447,3	140,0	587,3		
105 Recettes non fiscales	361,1	7,7	19,1	26,8	3,0	7,9	10,8	12,1	33,4	45,5	8,5	19,5	28,0	5,6	6,6	15,4	22,0	8,1	25,2	33,3	4,1	12,7	16,8	10,8	27,3	38,0	97,0	264,1	361,1		
106 Dons	90,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	45,2	45,2	0,0	90,4	90,4		
11 sanctionnement hors titres publics	1322,7	1,2	70,0	71,2	0,0	70,0	70,0	0,0	70,0	70,0	118,4	70,0	188,4	10,8	0,0	70,0	70,0	0,0	70,0	70,0	0,0	70,0	70,0	120,0	251,1	371,1	301,6	1021,1	1322,7		
111 Appuis budgétaires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	120,0	165,0	0,0	165,0	0,0	0,0	0,0		
112 Tirages comptes de réserves	136,6	1,2	0,0	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	118,4	0,0	118,4	10,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	136,6	0,0	136,6		
113 Dépôts des Administrations	181,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	181,1	181,1	0,0	181,1		
ITAL DES SORTIES DE TRÉSORERIE (21+22+23)	7250,8	369,0	79,1	448,1	327,2	77,4	404,6	383,9	135,7	519,6	577,4	158,7	736,0	378,1	434,4	120,9	555,3	476,0	157,7	633,7	458,3	194,3	652,5	672,2	247,2	919,4	5481,7	1769,1	7250,8		
épenses obligatoires	2148,0	133,1	22,2	155,3	137,2	22,2	159,4	150,8	22,2	173,1	253,7	22,2	275,9	138,5	146,7	22,2	169,0	140,2	22,2	162,5	135,8	22,2	158,0	221,5	22,2	243,7	1881,1	267,0	2148,0		
211 Salaires et pensions	1779,9	126,1	22,2	148,3	126,1	22,2	148,3	126,1	22,2	148,3	126,1	22,2	148,3	126,1	126,1	22,2	148,3	126,1	22,2	148,3	126,1	22,2	148,3	126,1	22,2	148,3	1512,9	267,0	1779,9		
212 Débits d'office	368,1	7,0	0,0	7,0	11,1	0,0	11,1	24,7	0,0	24,7	127,6	0,0	127,6	12,4	20,6	0,0	20,6	14,1	0,0	14,1	9,7	0,0	9,7	95,4	0,0	95,4	368,1	0,0	368,1		
S1 Idé dépenses obligatoires (1-21)	4722,8	243,0	97,2	340,2	0,0	88,9	286,1	0,0	118,0	537,0	0,0	103,4	373,5	0,0	0,0	117,7	316,3	0,0	133,8	378,7	0,0	119,3	328,6	0,0	411,2	695,4	0,0	1723,1	4722,8		
épenses prioritaires	1521,8	206,8	0,0	206,8	126,9	0,0	126,9	130,4	0,0	130,4	95,4	0,0	95,4	80,0	126,0	0,0	126,0	105,7	0,0	105,7	95,7	0,0	95,7	106,3	0,0	106,3	1521,8	0,0	1521,8		
221 DTS	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0	4,3	0,0	0,0	4,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0	4,3		
222 Dette extérieure	941,0	157,2	0,0	157,2	53,4	0,0	53,4	77,1	0,0	77,1	53,5	0,0	53,5	32,0	80,6	0,0	80,6	65,9	0,0	65,9	46,4	0,0	46,4	61,2	0,0	61,2	941,0	0,0	941,0		
Dette intérieure	265,5	20,0	0,0	20,0	43,8	0,0	43,8	19,3	0,0	19,3	17,3	0,0	17,3	23,4	20,8	0,0	20,8	15,1	0,0	15,1	24,7	0,0	24,7	20,5	0,0	20,5	265,5	0,0	265,5		
224 Marketeurs	15,0	5,0	0,0	5,0	5,0	0,0	5,0	5,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,0	0,0	15,0		
Service financier des correspondants	296,0	24,7	0,0	24,7	24,7	0,0	24,7	24,7	0,0	24,7	24,7	0,0	24,7	24,7	24,7	0,0	24,7	24,7	0,0	24,7	24,7	0,0	24,7	24,7	0,0	24,7	296,0	0,0	296,0		
S2 Idé sur dépenses prioritaires (S1-22)	3200,9	36,2	97,2	133,4	-126,9	88,9	159,2	-130,4	118,0	406,5	-95,4	103,4	278,1	-80,0	-126,0	117,7	190,3	-105,7	133,8	273,0	-95,7	119,3	232,9	-106,3	411,2	589,1	-1521,8	1723,1	3200,9		
titres dépenses	3580,9	29,1	56,9	86,0	63,1	55,1	118,2	102,7	113,4	216,1	228,3	136,4	364,7	159,6	161,7	98,6	260,4	230,1	135,4	365,5	226,8	172,0	398,8	344,4	225,0	569,3	2078,8	1502,1	3580,9		
231 Autres dépenses de personnel	77,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,6	0,9	8,6	7,6	7,6	0,9	8,6	7,6	0,9	8,6	7,6	0,9	8,6	7,6	0,9	8,6	68,6	8,5	77,1		
232 Biens et services	888,5	4,0	1,0	5,0	4,0	1,0	5,0	4,0	1,0	5,0	85,7	20,4	106,2	62,8	70,5	16,8	87,3	75,3	18,0	93,3	72,7	17,3	90,0	139,3	33,2	172,5	717,5	171,0	888,5		
233 Dépenses en capital	1984,7	0,0	48,9	48,9	24,5	43,1	67,5	68,4	101,7	170,0	101,3	102,8	204,0	55,9	47,2	67,5	114,6	89,3	93,9	183,2	112,4	141,3	253,7	126,9	162,7	289,7	830,9	1153,8	1984,7		
234 Transferts et subventions	440,1	5,5	2,4	7,9	15,1	6,5	21,5	18,8	8,1	26,9	22,2	9,5	31,7	21,9	25,0	10,7	35,7	46,4	19,9	66,2	22,7	9,7	32,4	59,1	25,3	84,4	308,1	132,0	440,1		
235 Apurement des arriérés	190,5	19,5	4,7	24,2	19,5	4,7	24,2	11,5	2,7	14,2	11,5	2,7	14,2	11,5	2,7	14,2	11,5	2,7	14,2	11,5	2,7	14,2	11,5	2,7	14,2	11,5	2,7	14,2	190,5		
UX NET DE TRÉSORERIE (S2-23)	-380,0	7,1	40,3	47,4	7,2	33,8	41,0	185,8	4,6	190,4	-53,7	-33,0	-86,7	-27,2	-89,1	19,0	-70,1	-91,0	-1,6	-92,5	-113,2	-52,7	-165,9	-166,5	186,2	19,8	-601,1	221,1	-380,0		
3 NANCEMENT PAR TITRES PUBLICS	380,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	80,0	0,0	80,0	45,0	0,0	45,0	0,0	0,0	0,0	380,0	0,0	380,0			
31 Emission des BTA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
32 Emission des OTA	380,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	80,0	0,0	80,0	45,0	0,0	45,0	0,0	0,0	0,0	380,0	0,0	380,0			
33 Emission des ECMR	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
34 Emission des Eurobonds	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
35 Placements privés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Idé d'ouverture		0,0	0,0	0,0	7,1	40,3	47,4	14,3	74,1	88,4	200,1	78,7	278,8	146,5	13,6	70,1	83,7	24,5	89,1	113,7	13,6	87,5	101,1	-54,6	34,8	-19,8					
Idé de clôture (S0+S3+3)		7,1	40,3	47,4	14,3	74,1	88,4	200,1	78,7	278,8	146,5	45,7	192,1	119,3	24,5	89,1	113,7	13,6	87												